

BROCHURE TECHNIQUE

**FINALE DES
COUPES NATIONALES MIXTES
GYMNASTIQUE MIXTE**

**14 et 15 mars 2026
MONTAIGU**

LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

// UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous.**

Forte de ses 123 000 adhérents et 1 300 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition.**

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

Elle **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc.), et développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

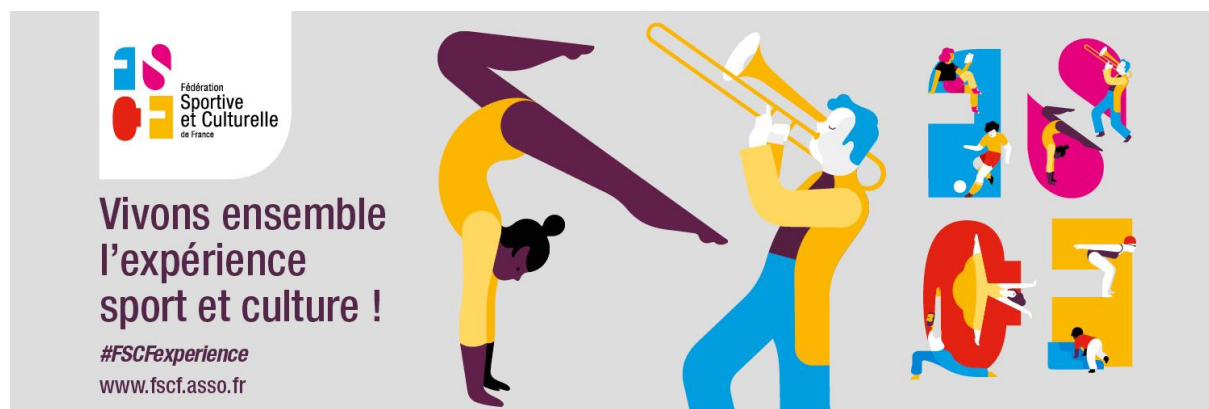
// LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La fédération défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. À travers les différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit, la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLÉS

- Plus de 123 000 adhérents,
- 1 300 associations affiliées,
- une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 12 comités régionaux,
- 120 activités sportives, artistiques et culturelles,
- 40 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année,
- 17 114 journées de formation (toutes formations confondues hors formations professionnelles).



LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



La Fédération sportive et culturelle de France a l'immense plaisir de vous accueillir à Montaigu-Vendée à l'occasion de la finale des coupes de gymnastique mixte et de vous souhaiter la bienvenue.

Aujourd'hui, nous célébrons les activités sportives !

Ce rendez-vous qui met à l'honneur les valeurs de respect, d'humilité, de loyauté et de fraternité, est aussi une magnifique expérience où chacun peut apporter quelque chose aux autres, où chacun peut apprendre des autres. C'est une occasion unique de rassembler des personnes de tous les horizons, unies par la passion du sport dans un esprit de plaisir et de partage.

Que vous soyez ici pour concourir ou simplement venus pour encourager les participants, sachez que votre présence contribue à la magie de cette journée.

Je vous encourage tous à donner le meilleur de vous-mêmes, à faire preuve de fair-play et à profiter de chaque instant. Ensemble, faisons de cette rencontre un moment inoubliable !

Bravo à Montaigu-Vendée Gymnastique, aux bénévoles et à la commission nationale pour le travail réalisé.

Merci aux adhérents pour leur participation, à la municipalité pour son accueil, aux partenaires publics ou privés pour leur accompagnement.

Bon week-end à tous et que la fête commence !

Christian Babonneau

CONSIGNES GÉNÉRALES

1. ACCUEIL

Dès votre arrivée vous devrez vous rendre à l'accueil, ouvert le vendredi à partir de 17h-23h, pour y retirer vos dossiers. Pour la gymnastique féminine, effectuer le pointage des gymnastes et juges présents et confirmer les équipes (d'associations) :

MONTAIGU VENDEE GYMNASTIQUE

Complexe sportif Léonard de Vinci

Rue du Fromenteau

85600 MONTAIGU VENDEE

Tel : 06 08 87 46 67

(Ligne ouverte exclusivement durant le championnat)

Mail : direction.mvgym@gmail.com

2. DÉROULEMENT DES MANIFESTATIONS

1.1 SAMEDI 15 MARS : SALLE D'HONNEUR

7h00	Ouverture du gymnase
8h00 à 21h25	Compétition gym féminine
9h10 à 21h25	Compétition gym masculine
21h40	Palmarès

1.2 DIMANCHE 16 MARS : SALLE D'HONNEUR

10h00	Réception officielle au Complexe sportif
11h00	Appel des gymnastes pour l'échauffement
12h00-16h00	Finales mixtes par agrès
	Palmarès des finales par agrès

3. MEMBRES OFFICIELS DE LA FÉDÉRATION

Président Général de la Fédération Sportive et
Culturelle de France

Christian BABONNEAU

Vice-Présidente de la Coordination des activités et de la
Conférence des Vice-présidents

Dominique JOLY

4. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE

3.1 COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE FEMININE

RESPONSABLE NATIONAL	Youri DARBOURET
DIRECTEUR DE CONCOURS	Christel COLOMB
DIRECTEUR DE CONCOURS	Olivia HARDOUIN
PRESIDENT DU JURY	Freddy FOURNIER
RESPONSABLE SECRETARIAT	Marie Laure LOSANO
RESPONSABLE EXAMEN DE JUGES	Elisabeth MORICET Marie-Odile HANSSSENS

3.2 COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE MASCULINE

RESPONSABLE NATIONAL	Thierry BELLIER
DIRECTEUR DE CONCOURS	Antoine BASTIN
DIRECTEUR DE CONCOURS	Thierry BELLIER
PRESIDENT DU JURY	Marc LAMBIN
RESPONSABLE SECRETARIAT INFORMATIQUE	Oliver VERNET
RESPONSABLE MATERIEL (mixte)	FOHRER Gérard

INSTRUCTIONS TECHNIQUES À L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS DE GYMNASTIQUE FÉMININE ET MASCULINE

Les horaires de compétition et de passage des gymnastes comme la composition des jurys et les consignes pour ce dernier sont disponibles sur le site de la fédération :

[Gym mixte - Finale des coupes 2026 | FSCF](#)

EN CAS DE DÉSISTEMENT, contactez d'urgence :

- La Fédération : pascal.legouic@fscf.asso.fr (ou au 01 43 38 50 57)

ET

- Pour la Gymnastique Féminine **Elisabeth JEAN** : zabeth.jean@gmail.com
(ou tel : 06.08.23.38.46)
- Pour la Gymnastique Masculine **Antoine BASTIN** : t.bellier.fscf@gmail.com
(ou tel : 06 77 10 80 19)

Gymnastique Féminine : Le contrôle des licences et de la composition des équipes d'association seront effectués lors de l'appel à chaque horaire, dans la salle d'échauffement général.

Gymnastique Masculine : Le contrôle des licences et de la composition des équipes d'association seront effectués lors de l'appel à chaque horaire, dans la salle d'échauffement général.

La composition des équipes de Territoire ou de Comité Régional ne pourra pas être changée après le début de la compétition du 1^{er} gymnaste composant l'équipe.

Autorisation parentale : vous munir, pour toute gymnaste mineur(e), de l'autorisation parentale permettant une intervention chirurgicale en cas d'urgence

1. DÉROULEMENT DES COMPÉTITIONS

1.1 CONCOURS GÉNÉRAL

La compétition aura lieu :

Complexe sportif Léonard de Vinci

Salle d'Honneur

Rue du Fromenteau

85600 MONTAIGU VENDEE

2. APPEL DES GYMNASTES ET ÉCHAUFFEMENT

L'appel et l'échauffement articulaire des gymnastes aura lieu à l'heure indiquée sur les grilles horaires. La salle d'échauffement pourra être accessible 30 minutes avant l'heure prévue de l'appel.

Gymnastique féminine, le tirage au sort du 1^{er} agrès de chaque groupe a été effectué en amont et est mentionné sur les horaires.

Gymnastique masculine : le tirage au sort du 1^{er} agrès de chaque groupe a été effectué en amont et est mentionné sur les horaires.

Pour la compétition féminine, 2 groupes de gymnastes de catégories différentes passent en alternance sur les mêmes agrès avec deux jurys différents (chaque jury est identifié par une couleur de nappe). Pour la gymnastique masculine, il y aura également 2 corps de juges, cette année.

Durant la compétition, le temps de préparation à l'agrès sera de 1 minute par gymnaste.

Les déplacements sur le plateau de compétition doivent se faire sans précipitation et en respectant les consignes et les échauffements des autres gymnastes. Tous les changements d'agrès se font en musique et dans l'ordre Olympique :

- **GF** : Saut -Barres asymétriques-Poutre-Sol
- **GM** : Sol, Arçons, Anneaux, Saut, Parallèles, Fixe

Les gymnastes ne peuvent commencer leur échauffement à l'agrès qu'après autorisation par la direction de la compétition. De même, ils ne peuvent commencer leur exercice que si le signal de leur jury est vert.

3. CONTRÔLE DES POINTS

Gymnastique féminine : Afin d'éviter d'éventuelles erreurs de palmarès, les entraîneurs devront effectuer un contrôle des points auprès du secrétariat, dans les 10 minutes suivant la fin de l'horaire.

Gymnastique masculine : Un affichage du palmarès masculin est prévu, à l'issue de chaque rotation. Toute erreur entre les notes affichées et celles indiquées sur le dossard de compétition doit être signalée immédiatement, au directeur du concours.

Aucune réclamation ne pourra être faite après la lecture du palmarès.

Les entraîneurs devront également vérifier la qualification ou non de leur équipe pour les finales par agrès et par équipe. Les palmarès par agrès et par équipe seront affichés à l'issue de la lecture du palmarès.

5. PALMARÈS ET REMISE DES RÉCOMPENSES

Les gymnastes devront être en tenue de compétition et respecter les consignes données par le Directeur de Concours.

Seront récompensés :

- Les 3 premiers de chaque catégorie de compétition en individuel
- Les 3 premières équipes d'association espoir et senior
- Les 3 premières équipes masculine de territoire ou de comité régional espoir et senior

6. FINALES PAR AGRÈS

Sont qualifiées, à chaque agrès, les 4 meilleures équipes d'association Espoir* et les 4 meilleures équipes d'association Senior*.

Les gymnastes composant les équipes devront être en tenue uniforme.

Chaque équipe, sera représentée par 2 de ses gymnastes. Si l'équipe est qualifiée pour plusieurs finales, les 2 gymnastes la représentant peuvent être différent(e)s.

La somme des notes obtenues par les 2 gymnastes constituera le total de l'équipe à l'agrès, sauf au saut masculin où 2 sauts différents doivent être présentés par chaque gymnaste de l'équipe.

Le programme de compétition est le même que celui en vigueur pour le concours général.

Pour la gymnastique féminine, en cas d'ex aequo de 2 équipes, l'équipe retenue sera celle qui aura réalisé le meilleur total aux 4 agrès au concours général (art : CN 2.4 page 38).

Toute équipe qualifiée pour une finale par agrès **se doit d'y participer**. Le tirage au sort de l'ordre de passage à chaque agrès doit être respecté sous peine de disqualification.

À chaque agrès, le passage se fera en ½ rotation. Sur la première ½ rotation passeront les 1ers gymnastes de chaque équipe, puis sur la deuxième ½ rotation passeront les 2^{èmes} gymnastes de chaque équipe.

Gymnastique Féminine :

La non-participation à une finale d'une équipe entraîne la disqualification de l'équipe pour les finales suivantes.

**Pour les féminines, sont qualifiées, à chaque agrès, les 4 meilleures équipes d'associations des catégories « Coupe Senior » (seniors + juniors + cadettes 2 + cadettes 1 surclassées) et « Coupe Espoir » (cadettes 1 + minimes + benjamines) comptabilisant les 3 meilleures notes de l'équipe à l'agrès concerné. Une seule équipe par association par agrès et par coupe pourra être qualifiée.*

FEMINIENS												MASCULINS											
FINALE SENIOR						FINALE ESPOIR						FINALE SENIOR						FINALE ESPOIR					
1ère rotation 12 heures	SAUT	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	SOL	1 2 3 4	ARCONS	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	ANNEAUX	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1ère rotation 13 heures
Rotation												Rotation											
2ème rotation 12 h 25	SAUT	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	SOL	1 2 3 4	ARCONS	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	ANNEAUX	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	2ème rotation 13 h 25
Rotation												Rotation											
3ème rotation 13 h	POUTRE	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	SOL	1 2 3 4	BARRES	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	PARALLELES	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	3ème rotation 14 heures
Rotation												Rotation											
4ème rotation 13 h 25	POUTRE	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	SOL	1 2 3 4	BARRES	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	PARALLELES	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	4ème rotation 14 h 25
Rotation												Rotation											
5ème rotation 14 h 00	SOL	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	PARALLELES	1 2 3 4	FIXE	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	SOL	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	5ème rotation 14 h 45
Rotation												Rotation											
6ème rotation 14 h 10	SOL	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	PARALLELES	1 2 3 4	FIXE	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	SOL	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	6ème rotation 15 h 10
Rotation												Rotation											
p a l m a r è s 12h50												p a l m a r è s 12h50											
p a l m a r è s 13h50												p a l m a r è s 13h50											
p a l m a r è s 15h												p a l m a r è s 15h											

CONSIGNES TECHNIQUES AUX ENTRAINEURS ET GYMNASTES

1. CONSIGNES GÉNÉRALES

Ne sont autorisées à être sur le plateau de compétition que les personnes munies du badge, remis à l'accueil (CT, juges, entraîneurs, gyms).

1.1 ENTRAINEURS :

Une tenue sportive et correcte est exigée :

- Survêtement complet ou tee-shirt blanc ou aux couleurs de l'association et pantalon de survêtement, chaussures de sport (claquettes interdites).
- Le legging est autorisé pour entraîneurs féminins.
- **DEUX entraîneurs au maximum par association et par coupe**, sont autorisés sur le plateau de compétition (si plus de 2 entraîneurs : **Sanction : exclusion**).

Gymnastique féminine et masculine :

- Les demandes de renseignements sur le jugement ne sont pas autorisées pendant la compétition. **Les réclamations doivent être faites PAR ECRIT auprès du Président du jury.**
- **Aucune réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera acceptée.**
- Une gymnaste désirant présenter un élément **NON CODIFIÉ** doit en donner la description **PAR ÉCRIT** avant le début de la compétition (le vendredi soir) au Président du Jury afin qu'il en définisse la valeur et en avertisse les Juges (cf Code FIG)

1.2 GYMNASTES :

L'ensemble des participants doit se tenir à la disposition des directeurs de concours :

Pour l'ensemble des gymnastes finalistes (GF/GM) : tenue identique pour le concours général pour les gymnastes d'une même équipe.

GF : Justaucorps, survêtement, short ou legging pour l'échauffement. L'absence d'écusson n'est pas pénalisable. Le justaucorps académique est autorisé (justaucorps une pièce avec les jambes couvertes des hanches aux chevilles). Possibilité de porter un collant de la même couleur du justaucorps par-dessous ou dessus le justaucorps (pas de marque apparente en grosse écriture).

GM : L'écusson ou le sigle distinctif de l'association est obligatoire sur le léotard.

JUGES

1. CONSIGNES GÉNÉRALES

1.1 L'APPEL DES MEMBRES DU JURY

Il aura lieu **45 minutes avant la compétition**, suivi d'une réunion du jury avant le début des épreuves (se référer aux horaires ci-joints). Le carnet de juge devra être présenté au président du jury pour signature, ainsi que la licence pour la saison en cours.

Gymnastique féminine

Les Juges devront être munis du **Code FIG 2025-2028** adapté par la FSCF **voir le règlement de l'activité 2026 – annexe 1 « coupes nationales »** et aménagé pour la coupe Espoir, **et des feuilles de cotation afférentes à l'agrès qu'ils notent.**

Gymnastique masculine

Les Juges devront être munis du **code FIG 2025-2028** et du RESC Code de pointage 2026 (partie Jugement des exercices libres)

1.2 TENUE VESTIMENTAIRE

La tenue des juges est celle indiquée dans les règlements de l'activité féminin et masculin :

Dames : Pantalon ou jupe, bleue marine, chemisier de couleur blanche ou polo blanc FSCF, Blazer ou veste bleu marine, chaussures à usage uniquement pour salle de sport

Messieurs : Pantalon gris anthracite, chemise blanche avec cravate ou polo blanc FSCF, blazer ou veste bleu marine, chaussures à usage uniquement pour salle de sport.

1.3 FONCTIONNEMENT DU JURY

Nous recommandons aux juges de conserver leurs notes ainsi que le numéro des gymnastes. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de besoin de contrôle.

EN CAS de DÉFECTION de JUGES ou SECRÉTAIRES d'AGRÈS PREVENIR d'urgence la FÉDÉRATION au **01 43 38 50 57 (Pascal LE GOUIC)** et par mail :

Gymnastique féminine : Freddy FOURNIER : fournierfreddy@gmail.com

Gymnastique masculine : Marc LAMBIN : lambinmarc@orange.fr

L'affectation des juges dans les différentes catégories relève de la compétence des CNGF et CNGM et ne dépend pas de la catégorie dans laquelle les gymnastes de leur association sont engagées. Les juges sont retenus en fonction de l'échelon, des agrès demandés et des besoins.

POINT DE RÈGLEMENT – PROPOSITION JUGE

Gymnastique masculine :

Si une association ne présente pas le nombre de juge requis une pénalisation de :

- 1 point est appliqué sur le total de chaque gymnaste de l'association,
- 3 points est appliquée sur le total de chaque équipe de l'association.

Gymnastique féminine :

Si le juge est absent sans excuse le jour de la compétition alors la (les) gymnaste(s) ou l'(les) équipe(s) de l'association sera(ont) non classée(s).